



***Convocation aux Assemblées Générales Ordinaire et Elective  
du Sen No Sen Karaté Vénissieux, le vendredi 3 décembre 2021***

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier aux Assemblées Générales Ordinaire et Elective du Sen No Sen Karaté Vénissieux qui se dérouleront le **vendredi 3 décembre 2021, au Gymnase du Centre** (salle d'entraînement du fond).

- De 18h30 à 19h : Accueil des participants, vérification des pass sanitaires et émargement
- 19h : début de l'Assemblée Générale

**Assemblée Générale Ordinaire :**

- Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2020
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport d'orientation
- Questions diverses
- Vote des rapports

**Assemblée Générale Elective des membres du Conseil d'administration :**

- Présentation des candidats
- Vote
- Résultat de l'élection

Pour permettre à chacun de participer à ces assemblées, il n'y aura pas d'entraînement ce jour-là.

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale, je vous invite à remplir le pouvoir ci-dessous et le transmettre à l'adhérent du club de votre choix.

Si vous souhaitez être candidat au Conseil d'administration de l'association, je vous invite à remplir le formulaire ci-dessous.

Ghislaine Barbin

Présidente du Sen No Sen Karaté Vénissieux



**POUVOIR POUR**

**LES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET ELECTIVE**

**DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2021**

Je soussigné(e) Mme / M. (Nom et Prénom).....,

Membre de l'association SEN NO SEN KARATE VENISSIEUX, dont le siège social est rue Catherine de Chaponay 69200 VENISSIEUX

Donne pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme / M (Nom et Prénom).....,

Demeurant .....

Afin de me représenter lors des assemblées générales ordinaire et élective qui se tiendront au Gymnase du Centre, le vendredi 3 décembre 2021, à 19h.

Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui se tiendront à l'ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature de la personne donnant pouvoir :

Acceptation du pouvoir par la personne désignée :

Nom et Prénom : .....

Date et signature : .....



## **FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

### **AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SEN NO SEN KARATE VENISSIEUX**

Assemblée Générale Elective du vendredi 3 décembre 2021

**A remplir obligatoirement par tous les candidats aux postes du Conseil d'administration du Sen No Sen Karaté Venissieux et à déposer au club ou à envoyer à l'adresse mail : [sns.karate@gmail.com](mailto:sns.karate@gmail.com).**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 1<sup>er</sup> décembre 2021**

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire entraînant l'inéligibilité ? OUI / NON (barrer la mention inutile)

Certifié sincère et véritable, le (date) : .....

Signature du candidat :

**Article 8 des statuts du Sen No Sen Karaté Venissieux : « L'association est dirigée par un Conseil d'administration de 2 à 12 membres, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'administration élit en son sein un bureau composé de : un(e) président(e) ; un(e) vice-président(e) ; un(e) secrétaire et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire adjoint(e) ; un(e) trésorier(e) et, s'il y a lieu, un(e) trésorier(e) adjoint(e). En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devraient normalement expirer le mandat des membres remplacés. »**